



MUNICIPALITÉ  
DE  
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 22 mai 2013

Au Conseil Général  
de et à

**1358 Valeyres-sous-Rances**

*Annexe au préavis no 18/13 : Bilan et comptes de fonctionnement de l'année 2012*

**I BILAN AU 31 DECEMBRE 2012**

**A. Actif**

Disponibilités

Elles s'élèvent à frs. 1'660'230.- en augmentation de frs. 472'013.- par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2012, principalement dû au versement du prêt de la Vaudoise assurances de frs. 360'000.-.

Débiteurs

Ce poste se monte à frs. 630'946.- contre frs. 599'016.-. Il reste assez stable puisqu'il ne subit que frs. 31'930.- d'augmentation depuis l'année dernière.

Titres et placements du patrimoine financier

Avec un montant total de frs. 460'682.- cette rubrique diminue de frs. 13'835.- par rapport à 2011 au vu de l'amortissement ordinaire du café-restaurant de frs. 14'000.-/an.

Actifs transitoires

Ils se montent à frs. 93'119.- contre frs. 90'440.- au 1<sup>er</sup> janvier et comprennent principalement les sommes suivantes :

frs.	10'214.-	Décompte final ASIBCO
frs.	47'342.-	Fond de péréquation 2012 – 4 <sup>ème</sup> trimestre
frs.	24'775.-	BoisCom vente de bois
frs.	10'788.-	Autres recettes encaissées en 2013 concernant 2012

## Investissements

Ce compte du bilan a diminué de frs. 65'500.- passant à frs. 1'020'101.- après comptabilisation des amortissements annuel usuels.

## Participations permanentes

Le remboursement du prêt communal sur le réservoir, par le SIAERV, est de frs. 37'950.- par année. Il se solde à frs. 490'269.-.

## **B. Passif**

### Créanciers

Les engagements courants s'établissent à frs. 161'715.- comprenant les factures ouvertes de travaux ou services effectués en 2012 et payés en 2013.

### Emprunt à moyen et long terme

Le total des dettes bancaires est de frs. 1'001'506.-. Ce poste est en augmentation de frs. 318'055.- par le prêt de frs. 360'000.- de la Vaudoise assurances pour les travaux de la Rue du Manoir et par les remboursements contractuels annuel.

### Passifs transitoires

Ils se montent à frs. 91'213.-. Ce compte a évolué de frs. 40'781.-. Ces montants correspondent à diverses factures datées de 2013 concernant l'exercice 2012.

### Fonds de réserves

Ce poste a diminué de frs. 22'849.- par des mouvements importants sur les fonds de réserve suivants :

frs. 36'600.-	prélèvement sur « service des eaux » (travaux Rue du Manoir)
frs. 185'347.-	prélèvement sur « travaux futurs» (travaux de la Cloche et Rue du Manoir)
frs. 40'000.-	Diminution aux « Ducroire »
frs. 245'259.-	Attribution aux « fonds de réserve péréquation » - solde des décomptes péréquation et facture sociale de 2012 à payer en 2013

### Capital

Le capital au 31 décembre 2012 passe à frs. 958'536.- en augmentation de frs. 9'291.- suite à l'excédent de l'exercice 2012.

## **II COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

Le compte de fonctionnement 2012 présente, après comptabilisation des amortissements ainsi que des mouvements aux fonds de réserve, un total de charges de frs. 2'573'156.- et un total de produits de frs. 2'582'448.- soit un excédent de revenus de frs. 9'291.- (pour comparatif excédent de revenus de frs. 177'969.- en 2011).

## 1. Administration

### 110.309.00 Autres charges

La principale dépense de ce compte concerne la facture du bulletin de Baulmes de 6'500.- (abonnement, annonces et participation au déficit).

### 110.311.00 Achat mobilier et matériel de bureau

Comme prévu au budget 2012, nous avons fait l'acquisition d'une imprimante multifonction chez Masset SA pour environ frs. 6'000.-.

### 110.315.00 Entretien mobilier et matériel de bureau

La principale dépense de ce poste concerne les factures de maintenance informatique de la société Ruf SA, sise à Yverdon-les-bains (frs. 4'300.-).

### 110.318.00 Honoraires et prestations de services

Ce poste comptabilise frs. 3'830.- pour la fiduciaire OFICO.

## 2. Finances

### 21.400.01 Impôts personnes physiques

En 2012 la barrière du million a presque été franchie puisque la somme de frs. 928'840.- a été encaissée.

### 22.352.0 Péréquation directe horizontale

Le calcul de la péréquation financière horizontale procure un solde positif de frs. 189'368.- comprenant frs. 203'786.- d'alimentation, frs. 306'384.- de retour. Les dépenses thématiques s'élèvent à frs. 84'665.- pour les transports et frs. 2'105.- pour les forêts.

Une attribution au fonds de réserve péréquation de frs. 191'189.- a été constituée pour le décompte final 2012 qui sera payée en 2013.

## 3. Domaines et bâtiments

### 358.314.02 Entretien du bâtiment (Vieille Auberge)

Conformément à ce qui a été prévu dans le budget, l'isolation des combles a été réalisée pour frs. 25'400.-.

### 358.318.00 Honoraires et prestations de services

Suite aux différents entre la commune et Madame Rodriguez, l'assistance d'un agent d'affaires a été nécessaire, ses honoraires se montent à frs. 8'395.-. Afin de clore ce dossier et par gain de paix, la commune a dû verser frs. 6'000.- auprès de l'office des poursuites sur le compte de Mme Rodriguez et abandonner la garantie de loyer de frs. 9000.-.

#### **4. Travaux**

##### 430.314.0 Routes Entretien et réfection

Les promoteurs de la zone du Chemin de Marex ont construit un trottoir et le montant de frs. 43'000.- est resté à charge de la commune pour le raccord de la surlargeur de la route et l'évacuation des eaux de surfaces.

Suite aux travaux d'équipement le la Cloche, une partie de la route a été entièrement refaite à neuf pour environ frs. 61'000.-.

##### 430.314.03 Entretien signalisation

La Municipalité a mandaté MAF services à Rances, pour faire un passage sur certains endroits où le marquage commençait à s'effacer (frs. 7'200.-).

##### 430.313.06 Entretien éclairage publique

Suite à la construction de la zone bordière du chemin de Marex, l'éclairage public n'était plus suffisant et frs. 23'000.- ont été nécessaire pour remédier à ce manque. Comme prévu au budget 2012, l'éclairage public de la rue de la Marmalaz a été modernisé pour la somme de frs. 31'000.-.

##### 430.315.05 Entretien véhicules

La loi des séries a l'air de s'appliquer sur notre tracteur puisqu'il a nécessité plus de frs. 15'000.- pour remédier aux diverses pannes subies.

##### 451. Ordures ménagères

60% des charges de l'élimination des déchets sont couverts par les recettes de ce poste, alors qu'il faudrait 70%. Nous devrions retrouver cet équilibre à l'avenir avec la nouvelle perception de cette taxe.

##### 460.314 00 Réseau d'égout et épuration (entretien)

La partie des travaux de l'équipement de la Cloche concernant l'épuration avoisine les frs. 20'000.-.

#### **5 Instruction publique et cultes**

##### 51 et 52 Enseignement primaire et secondaire

Les charges scolaires 2012 sont réparties par moitié en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles : primaire et secondaire et le solde aux habitants. Selon la facture finale de l'ASIBCO, ces charges s'élèvent à frs. 91'240.- pour le primaire et à frs. 144'423.- pour le niveau secondaire.

#### **6 Police**

##### 610.351.00 Etat de Vaud : réforme policière

La première participation de frs. 34'769.- a été versée pour 2012 conformément aux prévisions du canton.

## **7 Sécurité sociale**

### 71, 72 et 73 Facture sociale, accueil de jour des enfants et CMS

Les charges de ces postes se sont élevées à frs. 431'316.-, soit une augmentation de frs. 154'119.- par rapport à 2011. Cette différence s'explique comme suit : frs. 207'290.- pour la facture sociale payée en 2012 et frs. 56'208.- pour le solde du décompte 2011 imprévisible. Une attribution au fonds de réserve péréquation de frs. 53'260.- pour la facture sociale a été constituée pour le décompte final 2012 qui sera payée en 2013.

## **8 Services industriels**

### 81.312.1 Achat et consommation d'eau

Le montant indiqué correspond à celui arrêté dans les comptes du SIAERV Rances – Valeyres-sous-Rances.

### 810.314.00 Entretien et extension du réseau

Le réseau d'eau potable des Rues de la Cloche et du Manoir a été remis à neuf pour environ frs. 98'850.-.

### 830.314.00 Entretien réseau du gaz

Les travaux de la Cloche et de la Rue du Manoir touchaient également le réseau du gaz pour environ frs. 41'650.-.

*Municipal responsable : M. Vidmer Thierry*